

Marie-Chantal Nessler

# La Maîtresse de poste et la Révolution



*Entre Chouans et Vendéens  
Une histoire familiale*

EDILIVRE



## Prologue

Marie, la narratrice, découvre le passé de ses ancêtres qui chouannaient.

Par un froid après-midi d'hiver, Marie contemple maussade le service de table que le tirage au sort lui a dévolu : des assiettes de faïence d'une autre époque, une céramique aux petites fleurs roses et bleues vieillottes, aux motifs désuets ; elle ne pourrait même pas les mettre au lave-vaisselle. Déçue, elle soupire, prête à lancer un commentaire ironique, quand elle entend sa tante s'écrier ravie :

« Mais c'est le cadeau de mariage de ma grand-mère Gutter, un don du descendant du parrain de la maîtresse de poste, tu sais, Jeanne Gutter, celle qui, sous la Révolution, passa son temps à lutter seule contre tous, famille, administration, ministère des Postes, révolutionnaires exaltés et sanguinaires, chouans et vendéens. Elle est victorieuse chaque fois, mais elle succombe usée à trente ans, victime de sa condition féminine, elle meurt en couches. Demain, je t'envoie son histoire rédigée par ton père. »

Marie remercie poliment sa tante du bout des lèvres, regardant avec envie le joli tableau que son frère a tiré au sort : un charmant paysage de bord de mer, une marine lumineuse, une peinture ancienne à la manière d'Eugène Boudin.

Deux jours plus tard, elle reçoit par la poste un manuscrit intitulé *Heurs et malheurs d'une maîtresse de poste*, par Denis B.

Emportée par la curiosité, elle en commence la lecture et relit le bref récit qui la laisse sur sa faim ; elle se pose une foule de questions pendant un an, elle cherche une réponse, écumant archives municipales et départementales, poursuivant ses recherches à Paris aux Archives nationales et postales, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Elle admire diligences, malles-poste du musée de la Poste, uniformes jaunis ornés de fleurs de lys ou de cocardes tricolores.

Ensuite, elle visite le berceau de ses ancêtres au bord de la Loire et de la Mayenne, recherchant fermes, vieux logis et métairies abandonnés, elle parcourt chemins de traverse oubliés, envahis par les ronces et s'achevant dans des cours boueuses, exploitations naguère florissantes, aujourd'hui délaissées. Elle découvre de profonds chemins creux, véritables souterrains de verdure. Elle trouve des croix de granit dissimulées sous la végétation, elle déchiffre à grand-peine les inscriptions effacées. En deuxième temps, elle examine de vieux cadastres, des cartes de vieilles routes postales établies par Cassini au XVIII<sup>e</sup> siècle, et elle se met en quête des traces de monuments détruits pendant la Révolution : épitaphes moussues des cimetières, nobles blasons et pieuses inscriptions. Enfin, elle se remémore des récits qui l'avaient frappée, transmis de

génération en génération de Chouannerie et rébellion vendéenne. Finalement, elle se plonge dans la lecture de monographies familiales, de vieilles chroniques villageoises, et dévore les romans à trame historique de Balzac et Dumas, de Barbey d'Aurevilly et Perrochon, ces écrivains du XIX<sup>e</sup> siècles fascinés par les chouans, leur rébellion féroce et romantique que chante si bien Hugo dans *La Légende des siècles*.

En dernier lieu, elle lit les récits et correspondances de ses ancêtres d'Anjou et de Vendée, déchirés entre les deux camps, Bleus ou Blancs, l'histoire de ses deux cousins qui s'entre-tuèrent pour leur cause. Elle étudie guerres de Vendée et combats de chouans nocturnes, ces guerriers qui fondaient sur leurs adversaires en imitant le cri de la chouette, elle découvre les témoignages émouvants des Mémoires du chef royaliste de Scépeaux et de l'intrépide madame de La Rochejaquelein, parcourt les écrits historiques ultérieurs de Michelet, du baron de Wixmes et de Crétineau-Joly. Enfin, elle dépouille la correspondance de valeureux généraux tels que Hoche et Kléber.

Dans la salle de lecture des archives d'Angers, elle consulte, émue et respectueuse, des parchemins soigneusement attachés par des cordelettes de cuir, à l'écriture penchée et décolorée. Lentement, elle déchiffre des lettres administratives entre les communes effrayées par l'avance des révoltés en 1793; elle dépouille des comptes rendus judiciaires de procès et instances de toutes sortes, cherchant dans un dictionnaire la signification de termes désuets. Elle examine toutes sortes d'actes juridiques : des inventaires de succession, souvent minutieux et fastidieux, parfois indiscrets, les contrats de mariage détaillés et d'émouvants testaments à teneur autant morale que matérielle.



## 0

# Jeanne ou le conte de fées

## Une malle-poste

*« La voiture qui entrait pour quelque chose dans l'attaque des chouans avait quitté la petite ville d'Ernée quelques instants avant l'escarmouche des deux partis. Rien ne peint mieux un pays que l'état de son matériel social. Sous ce rapport, cette voiture mérite une mention honorable. La Révolution n'eut même pas le pouvoir de la détruire. Elle roule encore de nos jours. Cette turgotine était un méchant cabriolet à deux roues très hautes, au fond duquel deux personnes un peu grasses auraient difficilement tenu. L'exiguïté de cette frêle machine ne permettait pas de la charger beaucoup et le coffre qui formait le siège était exclusivement réservé au service de la poste, si les voyageurs avaient quelques bagages, ils étaient obligés de les garder entre les jambes, déjà torturés dans une petite caisse que sa forme faisait assez ressembler à un soufflet. »*

Balzac – Chouans

# 1

## Au château des Mortreux en Anjou Origines de Jeanne

*« Qui n'a pas vécu dans les années voisines de 1789  
ne sait pas ce que c'est que le plaisir de vivre. »*

Talleyrand

En 1760, sous le règne du roi Louis XV qui n'est plus le Bien-Aimé, Château-Gontier, petite ville pittoresque de la province d'Anjou à la limite de la Bretagne et du Bas-Maine, coule des jours paisibles. Elle compte environ sept mille habitants. Siège de marquisat, sénéchaussée et présidial, elle s'étend de part et d'autre de la sinueuse Mayenne qui ondule entre les coteaux recouverts de vergers. Elle s'anime les jours de session de tribunal, de pèlerinage et de foire, les voyageurs affluent. Elle dépend du Parlement de Paris, du diocèse d'Angers et de la généralité de Tours. Fort religieuse, elle possède de nombreux couvents et églises, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Rémi, Saint-Just et accorde maints privilèges aux ecclésiastiques.

Le joli château de ses ancêtres, les Mortreux, est situé à une lieue et demie à peine de Château-Gontier, sur la rive droite de la Mayenne, en direction d'Angers, capitale de la province.

Le manoir est érigé au sommet d'un coteau fertile, au milieu de bois et de riches prairies qui descendent vers la rivière et ses métairies. Le domaine est administré par un fidèle et honnête régisseur, Pierre Gutter, célibataire quadragénaire. Mais Jean-Laurent Trochon veut élever ses vins, s'occuper de ses bois, veiller sur son cheptel et soigner les chevaux de son écurie. Il n'a plus envie de rester désœuvré dans cette sombre et triste demeure de ville.

Il compte sur le dévouement de sa jeune gouvernante, Renée-Marie Dubois, qui n'a pas ménagé sa peine quand elle soignait sa femme, elle est depuis près de vingt ans à son service. Cependant, native de Château-Gontier où vit sa nombreuse parentèle, Renée n'a aucune envie de quitter la petite cité, elle maugrée en faisant les préparatifs de départ vers une solitude campagnarde dans un des dix châteaux d'une petite bourgade de huit cents habitants. Elle s'y résigne à contrecœur, certaine de finir vieille fille.

Le château des Mortreux est situé entre deux villages : Daon, dont il dépend, et Saint-Michel-de-Feins, sa paroisse. Jadis, les ancêtres de Jean-Laurent Trochon habitaient à Daon, le vieux logis de Beaumont, moins agréable car situé dans un bourg pentu aux étroites venelles.

Messire Jean-Laurent regagne donc ses terres avec plaisir, ravi de laisser maison et charges à son fils. Il fait entière confiance à Renée Dubois, sa jeune et énergique gouvernante au caractère ombrageux qui menace à chaque instant de quitter son service. Elle s'affaire, veillant à ne

rien oublier : ustensiles de cuisine, marmites et chaudrons, pots et vaisselle, provisions diverses, chandeliers, bibelots et linges. Il faut aussi prendre les livres, papiers et écritaires, tableaux et eaux-fortes, la garde-robe du seigneur et, bien sûr, elle rassemble ses hardes et effets personnels.

Âgée de trente-cinq ans, Renée Dubois ne connaît que la vie citadine, elle a été baptisée à la paroisse de Saint-Baptiste de Château-Gontier où toute sa famille demeure, sa mère, sa sœur Marie Dubois, épouse Lochery, ses cousins Sauvage et Lhuillier. Modestes artisans, cordonniers et couturière, ils peinent à vivre et envient la position assurée de Renée qui reçoit des gages réguliers, alors qu'ils ont du mal à joindre les deux bouts ; ils ont réussi à acheter leur maison grâce au soutien financier de Renée qui investit, craignant un avenir incertain à la mort son maître, elle a acheté une part de leur maison, leur versant chaque année une petite rente.

Elle a le cœur serré de quitter Château-Gontier, regrettant les courses au marché, les papotages avec ses consœurs, l'animation des foires, en particulier celle de Saint-Fiacre. Elle va renoncer aux repas familiaux, aux pèlerinages de Mariette et Notre-Dame du Chêne, où elle retrouve toute sa parentèle le 15 août et le 8 septembre ; elle n'ira plus au parloir du couvent des ursulines voir sa cousine, sœur Monique. Célibataire, Renée sait bien que dans un domaine isolé, perdu au milieu de champs, bois et lande sablonneuse, elle a peu de chance de trouver un mari. Or, sur ce point, elle se trompe, le régisseur de Jean-Laurent Trochon de Beaumont, Pierre Guitter, s'éprend d'elle et la demande bientôt en mariage, ce qu'elle accepte bien volontiers. Un mariage d'amour ou de raison ? Nul ne

le sait. L'union ne déplait pas à Jean-Laurent qui signe le 23 juillet 1763 le contrat de mariage établi en l'étude de maître Jolly, notaire royal à Daon.

Trois jours plus tard, le 26 juillet, le mariage est célébré en la petite église de Daon, en présence des deux frères du marié, Jean et Thomas Gutter, fermiers à la métairie de la Gresleriaie, et de messire Jean-Laurent Trochon. Le contrat de mariage stipule que les époux vieillissants et aisés font donation de leurs biens ; Pierre Gutter vient d'hériter de ses parents une petite maison laissée dans l'indivision.

Renée, avisée, acquiert une partie de la succession, une moitié de closerie avec jardin, le Petit Châtaigner de Saint-Michel-de-Feins, paroisse de quatre cents habitants située à une lieue de Daon ; on y parvient par un grand chemin creux, sinueux, bourbeux, impraticable à la mauvaise saison.

Saint-Michel-de-Feins a été le siège de contestations rurales dans le passé, de luttes héroïques, et il est fier de son histoire, de ses logis fortifiés jadis qui s'étaient illustrés pendant la guerre de Cent Ans : Sens, Gouby et la Gresleriaie. De tout temps, frondeurs et turbulents, les villageois se sont distingués par leurs faits d'armes. Courageux pendant la guerre de Cent Ans, ils se sont montrés rebelles récemment dans leur opposition aux impôts royaux, seigneuriaux ou ecclésiastiques, violents envers les receveurs fiscaux. Arrêtés et jugés, ils ont été sévèrement condamnés par messire Trochon, le président du présidial de Château-Gontier « à la marque sur les deux épaules, au bannissement, à l'amende honorable, aux galères à perpétuité pour divers crimes contre les personnes et les propriétés ».

Renée Dubois, devenue épouse Gutter, ne se soucie guère de ces histoires de village, elle a d'autres occupations, contrôle dépenses et notes de fournisseurs, elle est fière de savoir lire et compter. Elle ne s'intéresse pas aux procès et litiges qui agitent son maître ni aux derniers événements parisiens. Louis XV meurt, honni après avoir été adulé, au point d'être enterré nuitamment.

EXTRAIT

## 2

# **Naissance de Jeanne Gutter le 25 août 1765 Enfance au château**

Deux ans après la célébration du mariage, le 25 août 1765, Renée met au monde une petite fille, Jeanne ; le parrain et la marraine de l'enfant sont le fils de messire Jean-Laurent Trochon de Beaumont et dame Marie-Françoise Le Clerc, son épouse, la fille du procureur fiscal et conseiller en la Cour des monnaies de Laval. Les Trochon de Beaumont manifestent un intérêt évident pour le nouveau-né dont l'enfance préservée ne tarde pas à être agitée par les soubresauts de l'Ancien Régime qui disparaît et sera ponctuée par les bouleversements de la Révolution.

Bientôt, le 2 août 1771, Pierre Gutter décède aux Mortreux, confiant femme et enfant à son jeune neveu homonyme, Pierre Gutter, installé à proximité de la métairie de Sens. La succession est ouverte à Daon chez maître Jolly, les deux époux s'étant fait une donation de leurs biens. Renée hérite des économies de son époux et de

l'usufruit de la maison de Saint-Michel-de-Feins. Prévoyante, elle continue d'acquérir des parts de propriété foncière à Château-Gontier, voyant avec inquiétude son maître vieillir.

Elle quitte les communs pour s'installer avec sa fille au château. La gouvernante est de plus en plus attachée au service de son maître, disponible nuit et jour. Choyée, Jeanne grandit dans le beau manoir, elle trotte dans les longs couloirs cirés et lumineux de la vaste bâtisse, chantonnant et jouant. Elle aide sa mère à ranger le linge brodé, les toiles de Mayenne et Château-Gontier, de lin et de métis qui sont mises dans les grandes armoires sculptées en noyer.

Surtout, elle tient compagnie à l'austère président du présidial, octogénaire dont la vue baisse. Bien vite, elle sait lire et écrire, capable de déchiffrer des textes ardues que lui soumet le vieil homme : chroniques judiciaires, arrêtés des jugements rendus par le nouveau président du présidial de Château-Gontier et les nouvelles contenues dans le journal d'Angers, *Les Affiches*, qui arrive deux fois par semaine par la malle-poste. L'ancien magistrat soupire en apprenant le renvoi du Parlement, la suppression des libertés ; il maudit l'autoritaire gouvernement du nouveau souverain, Louis XVI.

Si la fillette s'ennuie à ces lectures fastidieuses, elle en attend impatiente la récompense, la récréation promise : une promenade à cheval dans la campagne avoisinante. Maintenant, elle sait monter un petit cheval bai et accompagne parfois le vieux monsieur dans l'inspection de ses terres, bois et landes, champs de froment et vignes et aussi dans la visite des métairies [MCN1]. Elle n'est guère ravie des escapades de la fillette qui parcourt chaque jour

les terres et se rend aussi à Sens, à la métairie sur la route de Saint-Michel-de-Feins où demeure le cousin Pierre Gutter, locataire du marquis de Quatrebarbes, seigneur de Château-Gontier.

Jeanne aime trotter et galoper à bride abattue dans les grandes allées cavalières, au grand dam de Renée qui n'apprécie pas ces chevauchées, promet de sévir, d'envoyer l'enfant au couvent des ursulines de Château-Gontier où elle recevra une éducation convenable, apprenant les travaux manuels féminins indispensables : coudre, broder, tricoter, filer la laine, en bas, dans la cuisine et l'aide dans ses longues séances à la lingerie. Jeanne préfère courir et chevaucher à travers les champs en compagnie d'un vieux magistrat.

Ce dernier craint de perdre sa fidèle servante et Jeanne, sa lectrice assidue, la mutine compagne de ses tristes journées. Il affirme qu'il ne les oubliera pas dans ses dispositions testamentaires, à condition que Renée reste aux Mortreux. Dans l'acte de mars 1776, il est stipulé : le legs lui est attribué « à moins qu'elle ne voulût le quitter par mauvaise humeur ».

### 3

## Une jeune héritière (1776)

*« Il lui en soit continué (...) le versement de la somme de cent livres aussi de rente viagère au profit de ladite fille Jeanne Gutter. »*

Testament du sieur de Beaumont

Jean-Laurent Trochon de Beaumont craint par-dessus tout de perdre la compagnie de l'enfant et de sa mère ; le vieux président du présidial est attaché à la présence des deux femmes au château et accorde un legs relativement généreux à celle qui le soigne depuis près de trente ans : « Pour récompenser de tout quoi, ledit seigneur Trochon de Beaumont déclare par ces présents faire don à ladite veuve Gutter de la somme de cent cinquante livres de rente et pension viagère, quitte de dixième, vingtième et de toutes impositions... »

Il n'oublie pas sa jeune protégée, ajoutant : « En reconnaissance des services que lui a aussi rendus Jeanne Gutter, sa filleule, fille de ladite veuve Gutter, entend que

ladite somme de cent cinquante livres de rente viagère, il lui en soit continué après le décès de ladite veuve Gutter la somme de cent livres aussi de rente viagère au profit de ladite fille Jeanne Gutter, sa filleule, et ce pendant sa vie, aussi sans retenue de taxe royale. »

Ainsi Jeanne est assurée toute sa vie de percevoir une rente annuelle de cent livres exempte de taxes. Elle est privilégiée, passant une enfance heureuse et insouciante au château des Mortreux, à l'abri des contraintes imposées aux enfants des fermiers qui travaillent aux champs, gardent les troupeaux, domestiques de leurs parents.

Toutefois, cette quiète existence ne dure pas. Le 12 avril 1776, Jean-Laurent décède à quatre-vingt-six ans. Jeanne a le droit d'emporter « une partie de la garde-robe du seigneur, sans excéder cent quatre-vingts livres », c'est-à-dire habits, linges et effets, ce dont se charge Renée Gutter.

Jeanne n'a que onze ans, pleure la disparition de son bienveillant mentor, regrettant la compagnie érudite du vieux magistrat auprès duquel elle coulait des jours heureux, elle quitte avec tristesse les lieux de son enfance : le vaste château lumineux, le cabinet de travail ensoleillé et la chaleureuse bibliothèque aux sombres reliures de cuir où elle faisait la lecture au vieil homme.

Morose, elle abandonne son terrain de jeux, les greniers carrelés de tomettes rouges, remplis de trésors poussiéreux, et la grande chambre au beau parquet de chêne, aux meubles élégants où elle dormait auprès de sa mère, souvent dérangée par la sonnette de l'impérieux vieillard.

Elle laisse derrière elle un certain luxe, l'insouciance et la protection du domaine entouré de douves profondes où elle cherchait vainement à entrevoir les perches et les

gardons. Elle y a vécu à l'abri d'un monde extérieur hostile, préservée des intrus, mendiants et cheminots quémendant l'aumône derrière les hautes grilles closes. Surtout, elle regrette les écuries, la compagnie de ses chers chevaux et les balades à bride abattue dans la campagne.

Désormais, le château reste fermé, attendant que Jean-Joseph Trochon, l'héritier du domaine, y demeure quand il aura cessé ses fonctions de président du présidial de Château-Gontier.

Jeanne et sa mère vivent dans une petite maison du bourg de Daon au-dessus de la Mayenne, dont les rues pentues montent vers le centre, l'église, le prieuré de la Madeleine, le presbytère et les halles. Le prieur, l'abbé Jaunay, s'intéresse à l'instruction des enfants, en particulier à celle d'un jeune du village, Étienne Branchu, dit Bernier, un fils de tisserand décédé, qui a le même âge que Jeanne ; la vivacité et l'intelligence du garçon suscitent l'admiration de tous. Éduqué à Daon, il est envoyé au collège de Château-Gontier où il retrouve les frères Coquereau, fils de drapiers. Il termine ses études au séminaire d'Angers, il obtient brillamment un doctorat de théologie à tout juste vingt ans, devenant curé de Saint-Laud. Pendant la Révolution, ces trois villageois de Daon deviendront des chefs connus de la Chouannerie.

Jeanne se rend avec sa mère à la foire, au marché de Château-Gontier, y rencontre oncles, tantes et cousins. Puis elle reste trois ans pensionnaire au couvent des ursulines où son jeune cousin germain, Jean Lochery, est aumônier. L'établissement est renommé, il accueille les filles de toutes conditions, mais surtout les enfants de famille. Jeanne ne s'y plaît guère, elle n'y apprend rien de

nouveau, elle sait mieux lire que ses condisciples, elle connaît l'histoire de son pays, elle a lu les Évangiles, la vie des saints et le journal angevin *Les Affiches*. Elle déteste le travail manuel, broderie, tapisserie, couture, et ne veut pas marquer son trousseau. Elle méprise les dociles petites paysannes ignorantes. Elle ne se sent pas à l'aise au milieu des pensionnaires issues des familles aisées de la ville.

Elle préfère son village, Daon, où, dès qu'elle le peut, elle s'échappe pour aller voir ses cousins Gutter à la métairie de Sens, non loin des Mortreux ; elle est marraine de leur troisième enfant, une fille qui, née en avril 1779, se prénomme Renée. Jeanne aime y séjourner. Les chevauchées quotidiennes lui manquent et son cousin l'autorise à monter à cru la jument ; elle affectionne ce cousin âgé de trente-cinq ans tellement plus compréhensif que sa mère.

Renée Gutter maudit les escapades de Jeanne qui grandit bien vite et menace de ne pas rester sage, comme l'affirme le desservant du village de Saint-Laurent-des-Mortiers, un cousin Gutter qui veille sur l'honneur de ses ouailles et de sa famille et voit d'un mauvais œil les escapades de Jeanne.

En juin 1779, Jeanne quitte définitivement le couvent des ursulines, elle a quatorze ans. Elle se sait instruite et connaît suffisamment les travaux manuels indispensables. Renée n'a pas réussi à l'éloigner plus longtemps des écuries et grands chemins. L'adolescente délurée s'occupe de sa filleule qui n'a que quelques mois, seconde sa cousine et demeure à la métairie de Sens, non loin du beau domaine de la Greslerie.

## 4

### Idylle au logis de la Gresleraie, 1779

*« Maison seigneuriale, chapelle, selliers et tous les bâtiments tenant aux murs de la cour, douves, jardins, pâtis... »*

La Gresleraie en 1680

*(Dictionnaire historique de la Mayenne)*

Depuis quelques années (1772), le vaste logis de la Gresleraie a de nouveaux fermiers, Perrine et Étienne Abafour, d'opulents propriétaires, marchands, éleveurs de bestiaux. Étienne est un encaisseur d'impôts royaux honni des villageois ; le couple a cinq fils âgés de deux ans à vingt-sept ans. Jeanne et sa mère, qui rendent souvent visite aux cousins Gutter, closiers du domaine, font naturellement la connaissance des occupants des lieux.

En l'été 1779, Jeanne, devenue une belle adolescente, séjourne à proximité de Sens chez son cousin Gutter dont elle garde les enfants, ravie de quitter sa mère et la chaleur accablante du village ; elle chevauche souvent dans l'allée de châtaigniers qui mène à la Gresleraie ; le logis est appelé pompeusement « château » car il possède pigeonnier, fuie,